





SOMMAIRE



LES INFORMATIONS MUNICIPALES Invitation vœux 2023...... p 1 **Proiets / chantiers** Lotissement Le Petit Bos......p 1 Aménagement de la traversée de Coly......p 5 Urbanisme : orientation d'aménagement et de programmation...... p 5 Défense Incendie p 6 Politique culturelle et médiation du patrimoine...... p 8 Partenariat Commune/EPF......p 9

LES ASSOCIATIONS La Colynoise p 11 Ecocycle p 12 à 22 Les Amis de Saint-Amand p 23 à 25 Saint-Amand-Rando-Passion p 26 - 27 Œil Ecoute p 28 à 30

ÇA SE PASSE À COLY-SAINT-AMAND	
Un fil à la patte	p 31
Hostellerie de l'abbaye	p 32
Dinandiers : père et fils	p 32
Le Troisième Lieu	p 33
Brasserie La Chavagn'	p 33
Foot Coly	p 33

DIVERS
Félibrée 2023 p 33
Trombinoscope p 34



PROJETS / CHANTIERS

* LOTISSEMENT LE PETIT BOS

Le lotissement "LE PETIT BOS" à Mortefond, a été initié il y a près de 15 ans par la commune de St-Amand. Des constructions avaient commencé à voir le jour.

Depuis le début de cette année 2022, les ventes s'accélèrent et, à ce jour, 12 lots, sur les 18 existants, ont trouvé acquéreurs, dont 6 sur les deux dernières années.

La rareté actuelle de terrains constructibles, alliée à des prix relativement accessibles, favorisent le focus sur ce lotissement, gage d'une dynamique démographique mais aussi économique pour la commune.

S'agissant des lots restants, dont une partie du terrain est en forte déclivité, 2 mesures visant à renforcer leur attractivité viennent d'être actées :

- ces lots comportant une partie de la surface en forte déclivité, une réduction est prise en compte dans le prix total, soit des tarifs plus conformes à la réalité du marché (inférieurs à 10 €/ m²);
- en regard de la végétation sauvage qui a proliféré, un effort de nettoyage des parcelles a été réalisé.

Gageons que ces décisions puissent contribuer à parfaire la dynamique observée et clore la réalisation de ce projet important

ALERTE ESCROQUERIE

Dans le cadre de la phase de commercialisation de la fibre, PERIGORD NUMERIQUE signale des tentatives d'escroquerie, notamment :



- des personnes se font passer pour un opérateur ayant eu l'exclusivité de la commercialisation. C'est faux ! Chacun choisit son fournisseur d'accès.
- * d'autres vous incitent impérativement à mettre à jour vos équipements. C'est faux!

Pour simplifier : Périgord Numérique vous informera officiellement de l'éligibilité à la fibre de votre domicile et dans un second temps vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès (ces derniers ne manqueront pas de vous solliciter).

NE VOUS LAISSEZ PAS ABUSER !!!

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



Les nouveaux besoins internet (traitement de dossiers, télétravail,...) des particuliers et des professionnels, nécessitent aujourd'hui plus de puissance, de réactivité et de rapidité.

Déployer la fibre c'est offrir de meilleures performances, une efficacité accrue, des facilités nouvelles à notre territoire.

C'est un gage de compétitivité, de lien social et d'attractivité territoriale dans tous les secteurs, y compris ruraux.

Dans le département, par l'engagement de la Région Nouvelle Aquitaine, le soutien de l'Etat et de l'Europe, le Réseau Public de Fibre Optique (RPFO) est en cours de déploiement avancé par la présence de Périgord Numérique et, aujourd'hui, la commune de Coly St-Amand est sur le point de s'ouvrir à la phase de commercialisation qui pourra être opérationnelle début 2023.

Vous trouverez dans les pages suivantes des éléments d'informations utiles ainsi que les démarches que chacun va pouvoir entreprendre auprès de l'opérateur de son choix.

l'abonnement à un forfait fibre auprès d'un opérateur déclenche le raccordement



TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

Sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD www.nathd.fr/eligibilite. avec son adresse postale.



S'ABONNER AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR

C'est la condition pour être raccordé!

Choisir un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et s'abonner à un forfait fibre.

Une fois l'abonnement validé, l'installateur de l'opérateur contacte l'abonné pour programmer un rendez-vous de raccordement à domicile.





🖒 🕄 L'HABITATION EST RACCORDÉE AU RÉSEAU

Selon la configuration de l'habitation, le jour du rendez-vous l'intervention de raccordement à domicile peut durer de 2 à 4 heures.

Quand l'intervention est terminée, l'abonné signe un compterendu d'intervention.

Le raccordement est réalisé dans le respect des mesures de sécurité et des règles sanitaires en vigueur.





LA FIBRE CHEZ SOI!

Une fois le raccordement réalisé et la ligne activée par l'opérateur, il reste à brancher la Box pour bénéficier d'une connexion Internet ultra rapide!

La prise en charge du raccordement

Sur le réseau public, le raccordement technique n'est pas facturé à l'usager. Si des travaux d'adduction ne sont pas nécessaires, l'usager ne paie que son abonnement.

A NOTER

Sur la propriété privée et dans la majorité des cas, le câble fibre passe par l'adduction existante du câble de téléphone cuivre.

Cependant, si des travaux s'avèrent nécessaires pour acheminer la fibre (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement par exemple). ils sont à la charge du propriétaire. comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie.

Ainsi, sur le domaine privée, le propriétaire peut les faire lui-même ou les confier à une entreprise d'électricité, de voirie et réseaux divers ou d'élagage de son choix.

Par ailleurs, certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service (FAS) à leurs abonnés.

LES ÉQUIPEMENTS FIBRE DANS L'HABITATION

L'installation de la prise optique

La prise optique est installée près d'une prise électrique et souvent à proximité de la télévision.

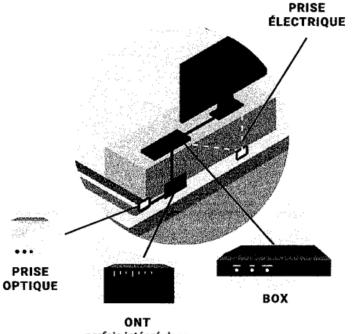
Pour les logements construits à partir de 2016, elle est installée dans la partie télécom du coffret électrique.

Une seule prise optique est installée par logement.

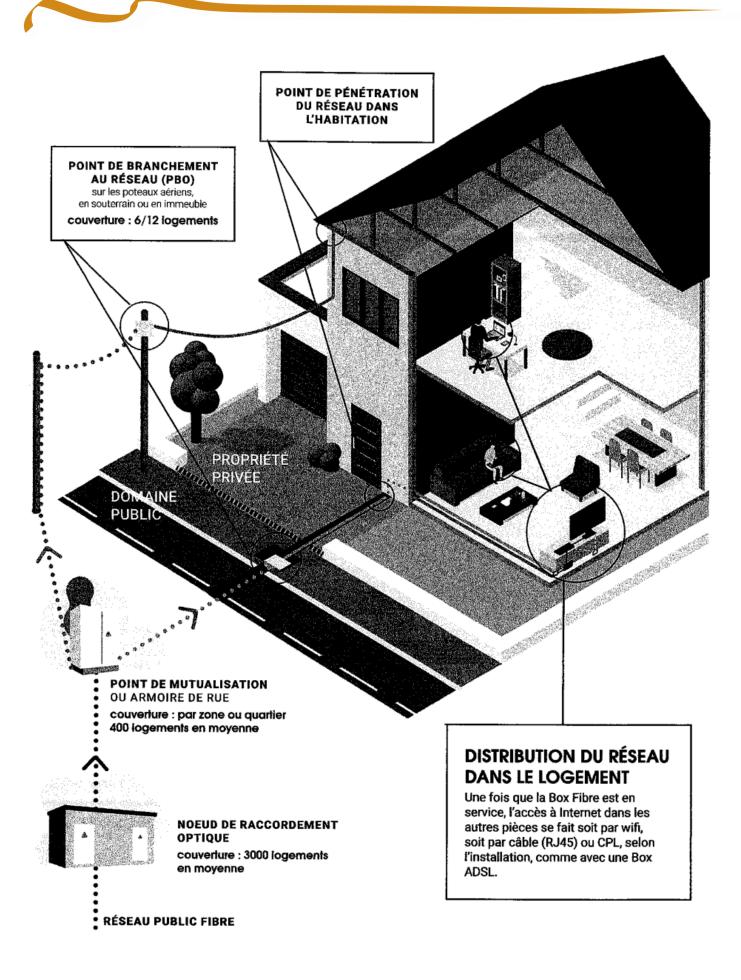
Une fois qu'elle est posée, le déplacement de la prise optique ne peut être réalisé que par l'opérateur et entraine des frais à la charge de l'usager.

L'installateur utilise les goulottes existantes ou colle discrètement le câble fibre jusqu'à l'emplacement de la prise optique.

Le câble fibre mesure moins de 5 mm de diamètre.



parfois intégré dans la box



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDE24 (Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne) qui gère et entretien actuellement notre éclairage a présenté un plan d'action lors d'une conférence des Maires, dans le cadre de l'urgence climatique et de la sobriété énergétique.

À l'unanimité, les élus présents à cette réunion ont approuvé l'extinction de l'éclairage Public de 0h30 à 6h00 du matin.



Sur notre commune, nous avons fait le choix de couper l'éclairage de 22h00 à 06h00 du matin.

Il sera cependant possible de garder quelques points lumineux, dits stratégiques, à certains endroits de circulation.

À noter que lors de cette réunion le SDE24 a fait part de sa volonté de passer au plus vite à l'indépendance énergétique sur nos territoires avec la mise en place principalement de centrales photovoltaïques au sol, incitant ainsi les communes à chercher et trouver un terrain (environ 5000m²), le but étant d'arriver à terme à l'auto-consommation.

* AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE COLY (Embellissement et sécurisation)



Un passage de véhicules important sur la D62 avec une vitesse souvent excessive, un manque de sécurisation pour les piétons, dans la traversée du bourg de Coly nous amène donc à relancer le projet de sécurisation et d'embellissement de cette traversée.

Une étude avait été réalisée par les services de l'ATD (Agence Technique Départementale) en 2016, initiée par la commune de Coly.

Il s'agit de la mise en place de trottoirs normalisés, de la création de plateaux surélevés, du réaménagement de la place Charles Mallet et d'un réaménagement paysager sur le long de la traversée. Nous tiendrons, dans le cadre de ce projet, à affirmer un centre bourg (restaurant, multiple rural, mairie, place...).

Une réunion publique sera organisée en 2023 afin d'entendre des avis et prendre en compte d'autres idées.

URBANISME : ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



À la suite de l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), un projet de hameau devrait être réalisé sur le village de Coly, au lieudit « Biat » à l'ouest du bourg, route de St-Amand.

Afin de mener à bien ce projet, la commune doit réaliser l'achat de terrains supplémentaires appartenant à Mme et M. JACK (parcelles B916 et B917).

Par la suite, un plan d'aménagement, de desserte, de viabilisation sera donc réalisé afin de délimiter les futurs lots (5).

L'emplacement de ce futur projet (entrée du bourg et sortie du bourg, proximité de l'ancien château) font l'objet d'une attention toute particulière sur l'aménagement paysager et sur les futures constructions : ces parcelles font l'objet d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) qui définit des critères architecturaux et paysagers. Il s'agit d'encadrer l'implantation des constructions, leur style architectural et la nature des plantations mises en place sur le terrain.

DÉFENSE INCENDIE

L'ancienne commune de Coly est à jour en ce qui concerne la défense incendie.

S'agissant de St-Amand, plusieurs poteaux incendie (4 à ce jour) vont être installés sur le réseau d'eau potable sur les lieudits : La Vignolle, Lauchie, Le Peuch et Larnaudie.



Ces poteaux nécessitent une pression suffisante afin d'être exploités dans les meilleures conditions.

Là où la pression en eau est insuffisante, la mise en place de bâches (réserves d'eau) de 30m³ à ce jour, est prévue aux abords des villages de Drouille, Lasserre, Cheyrat et Vialard.

À savoir qu'au village de Vialard, la commune de St Geniès participe à 50% de la dépense du montant des travaux.

La mise en place des ces bâches nécessitant une surface au sol de 65m² environ, une étude de convention de mise à disposition de terrain est en cours avec les propriétaires concernés.

Les travaux de poteaux seront réalisés par les agents communaux en accord avec le RDE24 en début d'année 2023.

* ADRESSAGE



L'ADRESSAGE" s'impose, désormais, à toutes les communes au niveau nad'information essentielle! tional. Il s'agit de donner un nom à toutes les voies ouvertes à la circulation (même privées) et de numéroter chaque habitat existant.

Le nouveau dispositif d'adresse normée est indispensable pour de multiples organismes remplissant des missions de service public (La Poste, les pompiers,...) mais également pour faciliter le positionnement de chacun en regard d'autres services comme la fibre, les livraisons, l'utilisation des GPS,...

La commune de COLY SAINT AMAND a fait le choix de privilégier l'appellation des lieux-dits existants avec quelques exceptions visant à sauvegarder des caractéristiques historiques ou singulières.

S'agissant de la numérotation, c'est la solution métrique qui à été choisie.

Toute la phase préparatoire est désormais achevée et validée par les instances départementales.

La mise en place de "L' ADRESSAGE", sur le terrain, va débuter dès le mois de janvier 2023 :

- Pose des panneaux de signalisation des voies, prise en charge par la Mairie.
- Fourniture de la numérotation (plaque individuelle) que chaque famille devra installer.

Dans ce sens, chaque foyer va recevoir prochainement un courrier personnalisé comportant sa nouvelle adresse officielle et une note explicative précisant les modalités de récupération de la plaque « numéro » (en mairie) et de pose à l'entrée de son habitation.

Dès réception de votre nouvelle adresse, elle pourra et devra être communiquée à tous les organismes publics et les services divers qui pourront en faire la demande.

La carte communale, mentionnant l'appellation de toutes ces voies sera visible dans les locaux communaux de Coly et St Amand.



Une année scolaire 2022-2023

Cette année, notre école primaire a accueilli, dès le 1^{er} septembre, 60 élèves répartis en 3 classes de la TPS au CM2. L'équipe pédagogique est stable depuis de nombreuses années :

- la classe maternelle accueille 15 élèves de la TPS à la GS avec Claire Laharanne (enseignante et directrice de l'école), Mmes Delmas et Harielle en sont les ATSEMs et ponctuellement Mme Corinne Régnier, enseignante, qui assure la décharge de direction ;
- la classe de CP-CE1 compte 19 élèves, Sandrine Bayle en est l'enseignante ;

* la classe de CE2 CM1 CM2 compte 26 élèves, c'est Julie Rispal qui en est l'enseignante, Mme Fichet Céline (AESH) accompagne un élève sur le temps scolaire.

L'école bénéficie du soutien de la Municipalité ainsi que des Associations pour monter des projets pédagogiques.

L'an dernier, la classe des CE2 CM1 CM2 a pu profiter d'un beau séjour en classe découverte à Meschers en Gironde.

Dès le début de l'année, les élèves ont pu bénéficier de découvertes culturelles qui complètent les projets pédagogiques menés par les enseignantes dans les trois classes. Nous avons rencontré :

- trois musiciens du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne pour une présentation d'instruments de musique et un mini concert :
- Pierre-Marie Blanc, archéologue et Président des Amis de Saint Amand, pour une intervention dans les deux classes élémentaires à l'occasion des journées du patrimoine;
- des auteurs illustrateurs dans le cadre du salon des P'tits Loups.

Les classes bénéficient de représentations de spectacles avec le soutien de l'Amicale Laïque et du Festival Saint Amand Fait Son Intéressant : un spectacle de contes dans le cadre du mois du Lébérou, spectacles dits de printemps et présentation de créations lors des résidences d'artistes.

Au cours de l'année, les trois classes sont inscrites à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement Premier degré sport scolaire) et rencontreront des classes Usépiennes lors de différentes journées avec des thématiques différentes : cross, grand stade, journée olympique, jeux d'opposition et randonnée.

Les trois classes ont également constitué un projet pédagogique autour de l'utilisation du jeu comme support d'apprentissage. Les jeux de société seront au service de compétences transversales et de coopération. Le projet pédagogique recevra régulièrement Mme Sabrina Lafaysse, agent de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme à la ludothèque de Montignac, qui animera avec les enseignantes des ateliers dans les classes au cours de l'année.

Une belle et riche année 2022-2023 s'annonce!

Dès le mois de janvier, vous pourrez contacter la mairie et l'école (05 53 51 66 55 - ecolecolystamand@gmail) pour l'année scolaire 2023/2024.

ÉCOLE, GARDERIE ET STATIONNEMENT

Les heures de pointes et les embouteillages c'est le quotidien de St Amand aux moments d'arrivée et de départ de l'école! N'exagérons rien.. le trafic est gérable à quelques conditions qu'il convient de rappeler tant elles ne sont pas souvent respectées par les usagers de l'école et de la garderie:



- Le parking du séchoir est disponible et propose suffisamment de places pour accueillir les parents d'élèves.
- En dehors des quelques emplacements matérialisés, le stationnement est interdit dans le bourg ; de plus la rue est étroite aux abords de l'école et de la garderie, elle est aussi fréquentée par le bus du ramassage scolaire municipal ainsi que par le bus du collège! Se garer devant la garderie par exemple est une solution de facilité qui peut engendrer des troubles de la circulation mettant en jeu la sécurité des enfants!
- La vitesse excessive de quelques usagers de cette rue est un motif supplémentaire d'inquiétude qu'il convient de rappeler !

C'est pour l'ensemble de ces raisons que des parents d'élèves associés à des conseillers municipaux ont assuré des présences dans le courant du premier trimestre aux abords de ces lieux afin de sensibiliser les parents d'élèves à ces problématiques !

Nous rappelons l'existence d'un service de ramassage scolaire : son trajet peut s'adapter aux besoins de chacun ; n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous renseigner à ce sujet !

* BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque communale accueille 4 expositions :

- « VOYAGE AUTOUR DU GOÛT » : du 14/12/2022 au 01/02/2023
- « EFFET DE SERRE : RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE » : du 01/02/2023 au 29/03/2023
- « LES GRANDS PEINTRES » : du 29/03/2023 au 31/05/2023
- « OBJECTIFS : DEVELOPPEMENT DURABLE » : du 31/05/2023 au 28/06/2023 Rappel des jours d'ouverture : les mercredis de 9h à 12h, toute l'année.

POLITIQUE CULTURELLE ET MÉDIATION PATRIMOINE

Politique culturelle et médiation du patrimoine

Le poste dédié à la médiation du patrimoine et à l'appui aux associations a été confirmé pour 18 mois grâce au dispositif VTA (Volontariat Territorial en Administration); cela correspond à un accompagnement de 15.000€ versé par l'Etat; Léa Degeitère a été confortée dans ce poste. Voici ses missions :



1. Médiation

- création d'animations autour du patrimoine ;
- animation de ces activités ;
- communication auprès des différents médias ;
- accueil physique et retour des demandes des visiteurs à l'Accueil-Patrimoine.

2. Appui aux associations

- aide administrative;
- communication.

3. Animation socio-culturelle

- proposition d'animations (expositions, conférences, fêtes, etc...) en partenariat avec les associations.

PARTERIAT COMMUNE / EPF



Dans le cadre de la politique de réserve foncière menée dans le bourg de St-Amand, la commune a racheté à l'EPF (Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine) l'ancien bar-restaurant Gardette (150.000€) avec le concours de la CCVH (50.000€) et du conseil départemental (37.500%) ; ce bâtiment va faire l'objet de travaux importants et est destiné

à accueillir un café associatif-auberge rurale/tiers lieu animé par l'association Ecocycle.

L'EPF et la commune ont également signé une convention scellant l'achat et la cession de l'usufruit de l'annexe de l'hôtel Gardette au profit de la commune : ce bâtiment abrite d'ores et déjà un nouvel artisan : un coutelier, et fait l'objet d'un projet d'accueil de résidences d'artistes.

ORDURES MÉNAGÈRES ET REDEVANCE INCITATIVE

Une actualité mouvementée sur fond de désaccord entre SICTOM du Périgord noir et SMD3.

Une certitude pour la commune de Coly-Saint-Amand : la mise en place de la redevance incitative est repoussée jusqu'à nouvel ordre (en fait plus de calendrier précis en ce qui nous concerne...).



Le SMD3 a également enfin accepté la demande du conseil municipal de façon à ce que le territoire de Coly soit collecté par le SICTOM du Périgord noir, comme c'est le cas actuellement sur l'ancienne commune de St Amand. A ce jour se sont toujours des camions bennes

ment sur l'ancienne commune de St Amand. A ce jour ce sont toujours des camions bennes venant de Thiviers, de Belves (parfois de Bergerac !!) qui assurent la collecte de Coly. Ce changement permettra une rationalisation des déplacements, des économies non négligeables au regard du coup des carburants et surtout une collecte cohérente ainsi qu'un mode de facturation uniforme sur notre commune. À noter de plus la proximité du siège social du SICTOM qui se situe à la Borne 120.

* BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Du 1er Mars au	30 Septembre
Tout brûlage	est interdit

	Du 1er Octobre à fin Février	
	Brûlage de déchets verts issus des obligations	Brûlage de déchets verts issus des travaux
	légales de débroussaillement	d'entretien (Taille, tonte,).
Terrain situé dans une commune urbaine (1)	Soumis à Déclaration (4)	Interdit
	(règles de sécurité, voir ci-dessous)	meran
Terrain situé dans une commune rurale (2)	Soumis à Déclaration (4)	
Terrain situe dans une commune rurale (2)	(règles de sécurité, voir ci-dessous)	
Professionnel (3)	Total	
Professionnei (5)	Interdit	

- (1) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune urbaine (communes absentes de la liste des communes rurales jointe au verso)
- (2) Propriétaires des terrains ou ayant droits dûment mandatés situés dans une commune rurale (voir liste des communes rurales jointe au verso)
- (3) Les collectivités et les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont tenues d'éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives
- (4) Le modèle de déclaration à remplir est annexé à l'arrêté préfectoral

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages

- Les brûlages ne peuvent être pratiqués qu'entre le 1er octobre au dernier jour de février, hors situation exceptionnelle (pollution atmosphérique...).
- Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.
- Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Règles de sécurité à appliquer pour les écobuages

- Avant le début de l'incinération, délimitation de la parcelle à traiter par un labour ou disquage périmétral sur une largeur de 5 mètres permettant l'enfouissement complet des végétaux et la mise à nu des terres.
- Pour les parcelles d'une surface supérieure à 5 ha, labour ou disquage de cloisonnement délimitant des espaces de 5 ha maximum séparés de bandes des terres nues d'au moins 10m de large.
- Mise à feu d'un seul coté et à contre vent en s'appuyant sur la limite de la zone à incinérer.
- Le brûlage des pailles et d'autres résidus de culture (oléagineux, protéagineux, céréales) est toutefois interdit aux agriculteurs qui demandent à percevoir des aides de soutien direct de la Politique Agricole Commune.

INFLUENZA AVIAIRE

Point de situation au 12/12/2022

Depuis le 06 décembre 2022, la Dordogne est de nouveau touchée par l'épidémie d'influenza aviaire. Hautement pathogène et très évolutive, l'épizootie touche actuellement 6 foyers confirmés dans les commune de St-Crépin-et-Carlucet et Saint Geniès.

Au total, 8 abattages en élevage ont été réalisés. 2 supplémentaires sont hélas programmés.

Malgré la hausse du nombre de foyers entre le 6 et le 9 décembre, le périmètre des zones réglementées n'évolue pas. La contamination de proximité entre les élevages s'apparente à un cluster et légitime les mesures prises visant à créer les conditions d'un vide sanitaire dans un périmètre suffisamment large autour des foyers confirmés.

Par ailleurs, afin de limiter la diffusion du virus, le risque épizootique vis à vis de l'influenza aviaire est passé en niveau « élevé » depuis le 11 novembre dernier au plan national. Cette situation entraine l'application de mesures renforcées de prévention pour les élevages avicoles et les basse-cours sur l'ensemble du territoire métropolitaine.

Mesures concernant les élevages professionnels :

Pour éviter tout risque de diffusion du virus à d'autres élevages, et après concertation avec les professionnels concernés, un arrêté préfectoral a été pris définissant des zones règlementées (ZP) et de surveillance (ZS) qui sont mises en place dans un rayon de 3 et 10kms autour des établissements contaminés.

Une zone réglementée supplémentaire (ZRS) d'un rayon de 20kms autour des foyers est mise en place afin de renforcer la surveillance.

Dans ces périmètres, tous les lieux de détention de volailles et d'oiseaux captifs sont soumis à des prescriptions spécifiques. En particulier, les mouvements de volailles et autres oiseaux captifs sont interdits, sauf dérogation accordées par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités de la Protection des Populations (DDETSPP). La surveillance est également renforcée dans les élevages par la réalisation d'autocontrôles qui sont rendus obligatoires par arrêté préfectoral.

Le périmètre de chaque zone pourra être amené évoluer en fonction de la localisation des nouveaux cas confirmés.

Il est instamment demandé à toutes personnes étrangères aux sites d'élevage de ne pas y pénétrer, ni de circuler aux abords, afin de ne pas contribuer à la diffusion de ce virus extrêmement volatile et pathogène pour toutes les espèces d'oiseaux.

Au 19/12/2022, notre commune était concernée par la zone de surveillance de 10 kms.

Mesures concernant les particuliers :

Pour les propriétaires détenteurs d'oiseaux de basse-cours il est impératif de confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection ainsi que d'exercer une surveillance quotidienne.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un sac en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Le non-respect de ces mesures expose à des poursuites pénales. Cette infraction est passible d'une amende de 750€.

LES ASSOCIATIONS

* LA COLYNOISE

Une Bibliobox dans le bourg de Coly... Une initiative citoyenne... prise en charge par la Colynoise...

Depuis quelques années on a vu fleurir un peu partout, des boîtes dans lesquelles tout un chacun pouvait déposer des livres ou bien en prélever. On voyait cela principalement dans les grandes villes comme, Sarlat ou Brive mais aussi dans des villages plus modestes, comme par exemple, à La Chapelle Aubareil.

À Coly, comme partout en France, voilà quelques années que suite au développement du téléphone portable, l'usage des nombreuses cabines téléphonique que France Télécom avait jadis installées est devenu obsolète. On a alors vu disparaitre une à une toutes ces cabines. Dans notre village, bien que désarmée, notre cabine a été maintenue en place.

Depuis pas mal de temps, j'avais idée d'en faire usage et de la transformer en une sorte de bibliothèque. Récemment à La Chapelle Aubareil, j'ai eu le plaisir d'y découvrir, toute une série d'ouvrages dont j'avais jadis apprécié la lecture. Ce fut sans doute l'élément déclencheur. En une semaine j'ai transformé cette cabine en bibliothèque équipée de près de six mètres linéaires d'étagères.

« Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé. » Montesquieu Bonne lecture...

Jean-Paul Lefebvre, Coly





ÉCOCYCLE

Association EcoCycle – Du nouveau côté jardins et côté travaux!



Deux jardins en chantier en octobre/novembre!

Comme vous le savez déjà, en plus du café associatif, notre association travaille également à la mise en place de deux jardins à vocation nourricière, pédagogique et créatrice de liens sur deux parcelles mises à disposition gracieusement par la commune (une à Saint Amand et l'autre à Coly).

Après un démarrage en douceur au printemps avec la mise en place de quelques cultures sur les 2 parcelles (et des récoltes tout au long de l'été de salades, tomates, concombres, courgettes, poivrons, partagés entre les membres de l'asso et les groupes de volontaires accueilli.e.s par Sem&Vol à partir de juillet), nous sommes passé.e.s à la vitesse supérieure grâce à Jean-Michel Demonein (et sa précieuse assistance mécanisée) et aux 7 volontaires internationaux venu.e.s des 4 coins du monde (Mexique, Vietnam, Ukraine, Italie, Allemagne et Macédoine) pour participer à un chantier de 3 semaines sur les jardins en partenariat avec l'association Sem&Vol et la commune, et encadrée techniquement avec brio par Vanessa de l'association « Les Jardins de Valojoulx ».

Au programme : conception (et réalisation en partie) du design des 2 jardins ; pose de couvertures végétales sur les buttes en vue de l'hiver (un grand merci à Michel Nouet pour la botte de paille et à Jean Hamelin pour le broyat) ; plantation de légumes de saison (choux, brocolis, radis, fenouil, etc.) & de plantes aromatiques (menthe, thym, sarriette, origan) ; prélevage et mise en terre de boutures de saules vanier, peupliers, framboisiers, cassis ...

draises planters qui set ont plantes par los parties par les volontaires boutures de saules vanier et de peupliers plantés par les volontaires boutures de petits fruits (framboise et cassis) plantés par les volontaires du chantier d'octobre

COLY







Après

St-AMAND



Avant



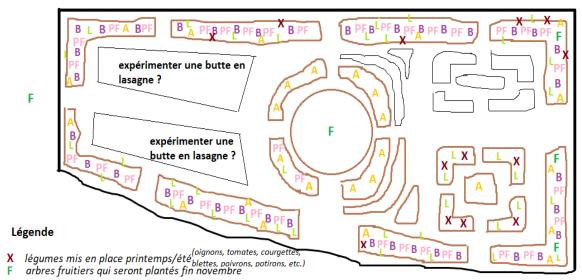
Pendant



Après

Comme vous pouvez le voir sur le croquis du jardin de Saint Amand, les différents plants et boutures ont été mises en terre sur les buttes de manière très rapprochée et 5 arbres fruitiers (2 cerisiers, 2 poiriers et 1 abricotier) viendront très prochainement s'ajouter à un design déjà très dense!

JARDIN PARTAGÉ SAINT AMAND DE COLY



- L légumes d'hiver plantés par les volontaires du chantier international octobre 22 (brocoli, chou, navet, radis, ...)
- A plantes aromatiques plantés par les volontaires du chantier international octobre 22
- B boutures de saules vanier et de peupliers plantés par les volontaires du chantier international octobre 22
- PF boutures de petits fruits (cassis et framboise) plantés par les volontaires du chantier international octobre 22

Ce résultat est le fruit d'un travail de réflexion et de conception en amont qui s'inspire en grande partie des concepts inhérents à l'agroforesterie et plus spécifiquement à l'agroforesterie syntropique. Cette dernière trouve sa source dans l'observation de la dynamique, de la structure et du fonctionnement des écosystèmes naturels (la forêt) pour concevoir des systèmes agricoles productifs qui allient régénération des paysages, diversification des récoltes et réduction des risques écologiques et économiques.

Nous avons choisi cette approche là car elle rejoint complètement les principes fondamentaux qui nous animent depuis le début de cette aventure collective : le respect du vivant dans son ensemble, la prise en compte de la complexité et du caractère interdépendant de tous les éléments qui constituent ce monde que nous habitons, la richesse des relations de quelques natures qu'elles puissent être (éphémères et/ou durables).

Alors, si toi aussi, tu aimes mettre les mains dans la terre, expérimenter des nouvelles choses appliquées au jardinage/à la micro-agriculture, n'hésites pas à rejoindre le petit groupe de bénévoles qui s'organise autour de cette activité! (contact@associationecocycle.org / 06 30 12 97 08)

Déconstruire pour reconstruire

Nous y voilà! Les travaux de rénovation et d'aménagement du bâtiment que nous occupons vont commencer début 2023 mais, avant cela, nous avons pris la décision avec la commune et en partenariat avec l'association Sem&Vol (et oui, encore eux!) d'organiser un chantier de déconstruction/collecte préservante en vue de valoriser un maximum les matériaux qui peuvent l'être afin de rester fidèle à la démarche « zéro déchet » que nous tâchons de mettre en œuvre dans toutes les dimensions du projet.

Au programme : démontage préservant de mobiliers, décorations et de revêtement de surface ; démolition de cloisons légères et tri des déchets.

Ces travaux ont été réalisés avec l'aide d'un groupe de 6 à 8 volontaires internationaux venus nous prêter main forte du 26 novembre au 10 décembre dans le cadre d'un autre chantier de volontariat international puis avec le concours des 6 volontaires accueilli.e.s à l'année par Sem&Vol (à Cause de Clérans, proche de Bergerac) dans le cadre d'un chantier participatif qui s'est tenu du 12 au 16 décembre.

*Depuis décembre donc, le café associatif est entré en phase chantier ! Nos événements se tiendront dans d'autres salles de la commune..

Les chantiers archéologiques de l'été 2022

Après l'approbation de la municipalité et des autorisations partielles des autorités archéologiques compétentes de la Direction des Affaires Culturelles de Bordeaux (service de l'archéologie), le programme de travail du chantier archéologique de l'été 2022 à Saint-Amand s'est déroulé sur deux zones autour de l'abbatiale.

Partie 1:

En premier lieu, la mise en valeur des vestiges de la partie nord du mur d'enceinte de cet enclos.

Un désherbage soigneux a été réalisé en 2021 sur toute la longueur visible, soit une cinquantaine de mètres, à partir du chemin communal longeant les restes de murs. Un relevé pierre à pierre a été effectué sur les premiers mètres.

Cette zone a été recouverte d'un Géotextile Bidim (mise en place par le personnel communal) pour la période hivernale.



Photo: Pierre-Marie Blanc

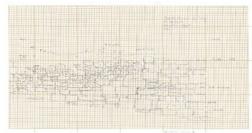


Photo : Pierre-Marie Blanc



Photo: Jean-Baptiste Cessac

En complément de cette redécouverte (étude du bâti en cours par C. Yovitchitch), nous voudrions rendre à l'espace intérieur nord de l'enclos un peu de son aspect ancien en effectuant, à la main, le dégagement des déblais accumulés à partir des années 1870, par l'abbé Carrier:

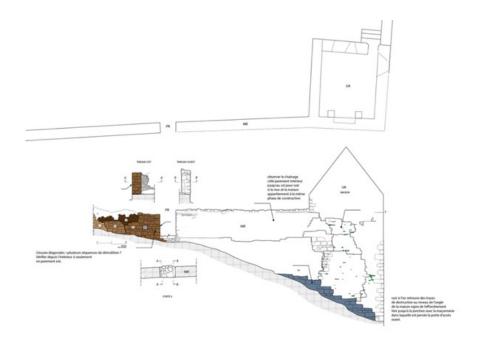


Photo 4
Etude en cours des traces de reconstruction, angle nord-ouest du mur d'enceinte (Cyril Yovitchitch).

Rempart côté intérieur afin de retrouver en surface son emprise. Un nettoyage a été entrepris en août 2022. Cinq jours de travail par une équipe Sem & Vol encadrée par Mathias et Pierre-Marie ont permis de commencer sur une dizaine de mètres le dégagement de la face interne du parement du mur d'enceinte nord. Ce dernier reconnu au ras du sol, se poursuit sur environ 3 mètres et semble plus fortement récupéré vers l'est. Le dégagement du blocage interne a permis de mettre en évidence deux rangs de pierres posées en oblique alterné, une disposition évoquant des « arêtes de poisson ». Cette caractéristique se retrouve dans la partie nord-est du rempart restaurée dans les années 1970. Assez peu de matériel a été collecté malgré un tamisage soigneux des sédiments, quelques tessons modernes et médiévaux, des fragments de tuiles plates et courbes. Par contre, hôtes des herbes et des zones pierreuses de très nombreuses coquilles de petits escargots ont été récoltées et nous chercherons un malacologue afin de les faire étudier.



Photo 5 Tamisage et collecte d'objets Sem&Vol (pmb).

D'autre part, un vaste et abrupt monticule provient des terres amoncelées contre les murs de l'église abbatiale au nord et à l'est, sur une hauteur, disait l'abbé Carrier dans ses courriers, « de 2 à 10,5 m ». Chantier déplacé à 2023.

Ces dégagements devraient améliorer la vue latérale de l'édifice, à l'image de ce qui a été réalisé voici quelques années au-dessus de l'ancien cimetière paroissial, entre le transept nord et la nef. Le décapage sera réalisé depuis le point supérieur en examinant soigneusement les artefacts qui pourraient encore se trouver dans ces déblais accumulés rapidement à la fin du XIX^e siècle.

Ainsi nous pourrions collecter des tessons de poterie, du verre, des restes de faune (animaux consommés), des fragments de blocs sculptés, voire peut-être des monnaies ou encore des sceaux comme celui retrouvé par l'abbé Cabanel dans les années 1930, au sud du transept sud.

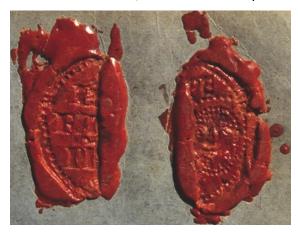


Photo 6 (pmb) Empreinte du sceau découvert en 1930. (image retournée) ADD24

Ces objets auront malheureusement perdu leur localisation originelle du fait de la méthode de travail de nos prédécesseurs, et du coup, ils auront perdu beaucoup de leur valeur scientifique, mais il est néanmoins important de les conserver afin d'élargir la palette des objets ayant été en usage au cours des siècles dans le monastère (inventaire, description, photographie et dessin). Lors de la visite du chantier avec les élèves de l'école élémentaire de Coly-Saint-Amand, l'une des participantes a trouvé sur le sol un clou de maréchalerie, ayant été utilisé pour fixer un fer à cheval du moyen-âge! Datable par sa forme caractéristique entre le X^e et la première moitié du XIV^e siècle, il est maintenant visible dans une vitrine de l'exposition de la Maison du Patrimoine.

Partie 2:

Un autre chantier, consiste dans le nettoyage des herbes ayant colonisé les murets de pierre élevés à la fin du XIXe siècle par le toujours très actif abbé Carrier, qui souhaitait ainsi protéger ainsi son œuvre de déblaiement. Ces murs sont bâtis de manière assez rapide avec les pierres issues des déblais et peu de mortier de chaux, pour améliorer leur stabilité, ce sont des « murs-poids », édifiés avec un léger « fruit », c'est-à-dire que leur face visible n'est pas verticale afin de renforcer leur résistance aux poussées des terres situées en arrière.

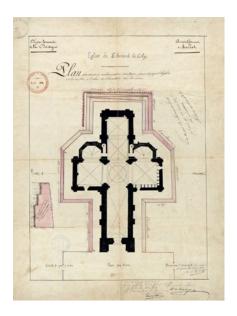


Photo 7 Plan de l'état des dégagements dressé par J. Carrier en 1873 (archives départementales de la Dordogne).

Lorsque leur hauteur dépasse 2,5 mètres, une terrasse est ménagée et le mur est construit en retrait d'un mètre. Ce dispositif défini ainsi des sortes de plateformes, où poussent aujourd'hui de délicieuses fraises des bois, mais que l'abbé Carrier avait imaginé formant un cheminement permettant d'admirer le monument !

Cette volonté a été contrariée *a posteriori* par la réalisation, dans les années 1920, d'une série de 4 arcs boutants destinés à renforcer ces murailles en s'appuyant sur le monument lui-même. Dans ce projet de l'architecte Henry Rapine, le chemin dégagé par l'abbé Carrier devenait une vaste canalisation permettant aux eaux de pluie tombant des toitures ou drainées par les chantepleure, d'évacuer le pied des murs.

Ces espaces ne sont plus entretenus depuis le début du chantier de restauration en 2015, car ils étaient rendus inaccessibles pour des raisons de sécurité. Rendons-leur leur sobriété minérale!

En 2021, une première étape de nettoyage a été entreprise dans le chemin de l'Abbé Carrier nord section 1. Le nettoyage du sol fait réapparaître la calade maçonnée, permettant une meilleure évacuation des eaux pluviales.



Photo 8 Calade et murs nettoyés à l'angle nord-est du transept nord (pmb).

Le nettoyage du sol fait réapparaître la calade maçonnée, permettant une meilleure évacuation des eaux pluviales qui ne stagnent plus au pied des murs. L'ensemble des petites pierres retrouvées a été stocké le long du mur gouttereau nord de la nef. Cette calade, bien que prévue au début du XX^e siècle ne semble pas avoir été réalisée au-delà du premier pan de l'absidiole, à part à l'aplomb de la gargouille historiée située à la jonction entre l'absidiole nord et la tourelle d'escalier. Dans cette zone, au pied du premier contrefort plat raidissant l'avant chœur, la mise au jour d'un mortier rouge-orangé, immédiatement sous les gravats modernes a attiré notre attention. S'agit-il d'une partie de la fondation de l'église actuelle ou bien pourrait-il appartenir à un édifice plus ancien arasé ? Un sondage serait souhaitable pour en définitivement la fonction et la datation.



Photo 9
Base du contrefort de la travée droite du chevet côté nord, à droite calade sous la gargouille de l'absidiole nord (pmb).



10 avant, Photos (Sem & Vol) : chemin côté nord



11 après

Quelques petites zones nécessiteront le passage d'un professionnel pour combler les manques : voir la photo 11 à droite (liés au gel et à la piètre qualité des pierres de réemploi).





Photos (Sem & Vol) **12 & 13** côté nord Nettoyage manuel des murs et des sols chemin côté « sud ».

Passons au sud, dans le couloir symétrique de celui que nous venons de quitter, où se situent les vestiges du cloître du monastère ensevelis sous le sol actuel et surtout la cour de l'école municipale édifiée entre 1874 et 1879, au grand dam des amateurs d'art de l'époque (le docteur Galy en particulier dès 1865!).



Photo 14(JBC) chemin Abbé Carrier côté sud. Murs-poids de soutènement, le long de la partie sud du chevet de l'église abbatiale avant désherbage par les bénévoles de Sem et Vol et les compagnons SGDF.

À la différence du chemin nord, le nettoyage des sols ne fait pas apparaître de calade maçonnée. Le nettoyage des murs met à jour des zones fragilisées par la pousse des arbres ou arbustes des parties hautes. Ce devra être un futur chantier pour sécuriser les murs.





Photos 15 & 16 (Sem & Vol) Côté sud

Lorsque leur hauteur dépasse 2,5 mètres, une terrasse est ménagée et le mur est construit en retrait d'un mètre. Ce dispositif défini ainsi des sortes de plateformes.



Photo 17 (JBC) plateformes après nettoyage dans le secteur Sud-Est.

Quelques petites zones (dans les deux secteurs nettoyés) nécessiteront le passage d'un professionnel pour combler les manques (liés au gel et la piètre qualité des pierres de réemploi) dans les murs de soutènement.

Il reste toute la partie « est », actuellement sous échafaudage, à nettoyer.

LES AMIS DE SAINT-AMAND



Saint Amand /Saint Amant...

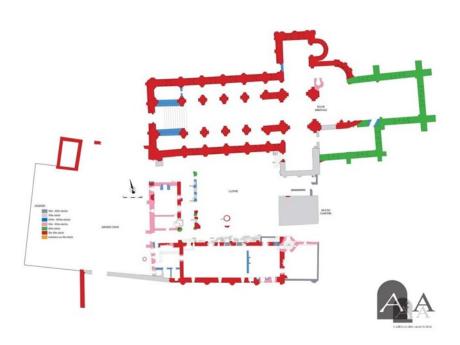
aboatio En février 2022, l'association des Amis de Saint-Amand adhérait au réseau ABBATIA, regroupe groupant 17 abbayes de Nouvelle Aquitaine, dans l'idée d'enrichir ses recherches et ses contributions au développement local.

Aussi, pour marquer ce choix, 9 d'entre nous ont entrepris, ce dernier WE, de rendre visite à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe (20km au nord d'Angoulême).

Une journée bien remplie : départ 9:30 en minibus, déjeuner sur place, près de 3h de visite de l'abbaye et du musée, accompagnés par Anaël Vignet (directeur du site), à la satisfaction de tous.

Amand et Amant, deux noms semblables à l'oreille, ils ont en commun d'avoir vécu en ermite au Vième siècle, nous reproduisons ci-dessous quelques éléments historiques extraits du site internet :

« Mentionnée pour la première fois dans les textes en 888, l'abbaye est refondée un siècle plus tard par la volonté d'Arnaud, comte d'Angoulême. Vers 1025, Guillaume IV Taillefer, son fils, accomplit la volonté de son père : une église est construite ainsi que les bâtiments qui l'entourent. Face à la renommée grandissante de l'abbaye, l'abbé Guillaume décide de reconstruire la partie orientale de l'église abbatiale (en vert sur le schéma ci-dessous).



Le 1^{er} octobre 1125, cette première campagne de travaux est achevée. Puis, la nef, réservée à la paroisse, est reconstruite sur les fondations de l'ancien édifice. La consécration du nouvel édifice a lieu en présence de nombreux dignitaires le 15 novembre 1170.

Au XIII^e siècle, l'abbaye est dévastée par un gigantesque incendie. Le cloître et le chœur de l'église sont reconstruits et voûtés d'ogives. L'abbaye reste prospère jusqu'au XIV^e siècle. Par la suite, le long déclin de l'abbaye commence.

Elle est tout d'abord ruinée lors de la guerre de Cent Ans. Puis les guerres de Religion et le régime des abbés commendataires la vident de ses richesses temporelles et spirituelles.

En 1572 l'abbaye ne compte déjà plus que douze moines et, deux en 1774. Cette même année un édit royal supprime la mense conventuelle et l'affecte au Séminaire d'Angoulême. Mais la Révolution Française empêchera la réalisation de ce projet.

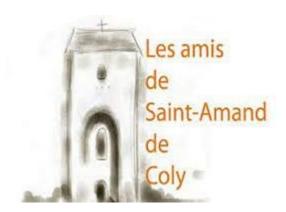
En 1791, les bâtiments abbatiaux sont vendus comme biens nationaux, et l'église devient paroissiale. Tout au long du XIX^e siècle, la commune cherche des subventions pour pallier la ruine de l'église. En 1840, celle -ci est classée Monument Historique. Mais il faut attendre 1897 pour que d'ambitieux travaux de restauration, à la mesure du mal, soient enfin réalisés. En 1935, le cloître et les bâtiments abbatiaux sont classés. »

L'abbaye, propriété de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe, est un élément incontournable de la vie culturelle, patrimoniale, touristique et économique du Nord Angoumois avec un espace muséographique consacré à l'architecture romane, inauguré le 19 septembre 2008.

Nous pensons renouveler l'aventure vers une autre abbaye du réseau au printemps prochain 2023, si intéressés, faîtes-vous connaître auprès de JB Cessac ou à l'Accueil Patrimoine.



Préprogrammation



Février 2023 : chantier Géo-radar dans et autour de l'abbatiale

16-17-18/06/2023:

Journées Européennes de l'Archéologie Conférences & animations

24/06/2023:

Feu de la Saint Jean, fête des voisins...

8-9/07/2023: voir Pacte Tourtoirac pour un concert

11-18-25/07/2023 : Mapping dans le cadre du marché des producteurs

15/07-15/08/2023 : chantiers et fouilles archéologiques en lien avec Sem & Vol et SGDF

21-22-23/07/2023: Les Fabulesques « Noces de sang » F. Garcia Lorca

26/07; 02 et 09/08/2023: Nuits des Abbayes

01-08-15-22/08/2023 : Mapping dans le cadre du marché des producteurs

16-17/09/2023 :

Journées Européennes du Patrimoine Conférences & animations

22 au 29/12/2023 : Expo Crèches du monde à Coly

SAINT-AMAND-RANDO-PASSION

Un automne pas monotone

Ce dimanche 23 octobre le jour se lève sur Saint-Amand dans une atmosphère de fièvre particulière. C'est le grand jour des « Saveurs de l'Automne 2022 ». Déjà les nombreux bénévoles s'activent pour préparer l'accueil des participants. Qu'ils soient remerciés, eux sans qui rien ne serait possible. Les exposants installent leurs stands de plaisirs locaux, fromages et autres spécialités, bijoux fantaisies et autres artisans locaux, vieux tracteurs. Les repas sont en préparation (cassoulet au confit de canard, omelette aux cèpes... le Périgord dans l'assiette!), les tables dressées. Le « Marché Gourmand » ouvrira tout à l'heure. Certains vont vérifier les différents parcours : randonnées pédestres et circuits VTT ou cyclotouristes sont proposés. Le haut du village se rempli de hennissements, les chevaux et les cavaliers sot aussi à l'honneur.

L'Echappée Pastorale « propose des rallyes de 17 et 26 kms, des calèches sont de la partie. Et soudain c'est l'effervescence, quelques 300 marcheurs s'inscrivent soit pour le parcours de 9kms, soit pour celui de 15kms. Quelques 180 vététistes et cyclistes également répondent à l'appel pour effectuer de 20 à 60kms. Car c'est aussi l'occasion de la fermeture de la saison 2022 du Comité Départemental 24 (COEP 24) elle réouvrira en mars 2023. L'affluence est telle que des files d'attente se forment, sereines. Côté équestre une bonne trentaine de challengers, ce qui est notable pour une première édition.

Le succès est formidable, toutes et tous sont contents, contents des parcours et du niveau de difficultés. Bravo à la personne qui a conçu lesdits circuits. D'ailleurs il en est plusieurs qui envisagent sérieusement de s'inscrire à Saint-Amand-Rando-Passion (Club de randonnée pédestre et vtt). Ils savent après cette journée qu'ils pourront y faire de belles découvertes (chemins, hameaux ou village typiques, patrimoine campagnard) dans un esprit convivial.

Chacun trouve sur les stands de quoi se restaurer. Le déjeuner, savoureux comme il se doit, se prolonge dans une ambiance festive et radieuse comme le soleil.

La municipalité, grand maître d'œuvre de la manifestation, offre à tous, en fin d'après-midi, un apéritif accompagné de petits délices à la truffe (Périgord noir tu es, Périgord noir tu restes...). La journée est close à la plus grande satisfaction de tous, vivement 'année prochaine!





















Photos: Marie-Thérèse DEZON



L'Œil Écoute : une association PAR et POUR des jeunes de Dordogne

Qui sommes-nous?

Ce projet est né de la volonté d'organiser des événements culturels et ludiques en zone rurale, avec et pour des jeunes du Périgord.

L'association culturelle « L'Œil Écoute » regroupe des professionnels de l'évènementiel et du spectacle qui participent depuis une quinzaine d'années à de nombreux évènements culturels locaux, nationaux et internationaux : escape game, théâtre, concerts, créations artistiques, cinéma, festivals...

L'objectif est simple mais ambitieux : la rencontre et la collaboration de ces professionnels avec de jeunes artistes en devenir, autour de projets culturels et artistiques de qualité pour créer de véritables partenariats.

Les jeunes artistes de notre troupe sont des adolescents-es et de jeunes adultes. Nous vivons une expérience de création collective : écriture de scénario, décors, costumes, accessoires, éclairage, son, communication...

Nos ateliers s'inscrivent dans la transversalité et l'inclusivité. Notre association est intergénérationnelle, plusieurs Séniors nous accompagnent.

Nous nous sentons concernés par les problématiques environnementales. Nous récupérons, nous transformons, nous recyclons, nous créons nos costumes, nos accessoires, nos décors...

Tout au long de l'année, la Mairie de Coly-Saint-Amand nous accompagne généreusement et nous accueille chaleureusement et nous l'en remercions.

Nos événements en 2021-2022

La Nuit des Sorcières (escape game) joué à Halloween 2021 à Saint-Amand + Noël à Saint-Amand + Fête médiévale de Condat + Pique-nique annuel association Travelling à Terrasson

Chasse aux trésors de Noël pour le Marché de Noël de Saint-Amand

Murder party (enquête résolution d'un meurtre) à EcoCycle à Saint-Amand

Les Disparus (escape game) à la Ludothèque de Montignac pour la Fête du Jeu + Lycée Pablo Picasso à Périgueux

Taverne Médiévale (décoration, costumes et chants) à EcoCycle à Saint-Amand en partenariat avec la Ludothèque de Montignac

Chasse aux Fantômes pour un centre de loisirs à Saint-Amand

Chasse aux trésors Pirates pour un centre de loisirs à Saint-Amand

La Nuit des Vampires – Halloween 2022



Nos partenaires en 2021-2022

Mairie de Coly-Saint-Amand Agence culturelle de la Dordogne EcoCycle Compagnie MAJE Ludothèque de Montignac France Bleu Périgord Les plus beaux villages de France Pompes funèbres Michel André Festival Saint-Amand fait son intéressant

Envie de nous rejoindre?

Notre association est ouverte à toute personne motivée, sérieuse et créative, à partir de 14 ans. Alors si vous voulez vous investir dans des projets créatifs ambitieux, contactez-nous!

Mail: œil.ecoute.asso@gmail.com

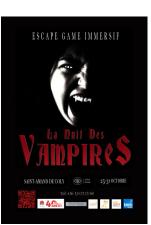
Instagram - TikTok : escape game dordogne

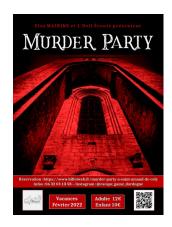
Tél: 06 32 03 13 58

Facebook: https://www.facebook.com/loeil.ecoute.37/ **Site internet**: https://oeilecouteasso.wixsite.com/website

























Photos : Lionel Langlade

ÇA SE PASSE À COLY-ST-AMAND

UN FIL À LA PATTE

Passionné de coutellerie et de travail manuel depuis que je suis petit, c'est à cinq ans que j'ai reçu, par mon papi, mon premier couteau et mon papa m'a appris à m'en servir. Et.... c'est à mes 36 ans que j'ai enfin trouvé ce que je voulais faire quand je serai grand.



J'ai tout appris de Jean Luc et Guyllen SOUBEYRAS et suis sorti diplômé, coutelier à la forge/forgeron, de leur école Couleur de forge en 2019.

J'ai ouvert mon atelier à COLLOBRIERES (Var) en août de la même année afin de montrer ce savoir-faire ancestral, puis j'ai quitté le Var en septembre 2022 pour la Dordogne dans le village de St-AMAND.

J'y propose des stages de forge, une gamme dessinée et élaborée à partir de mes propres expériences que j'ai appelée CANIS LUPUS, et des couteaux sur-mesure en fonction des besoins de chacun.

Je suis un passionné...

Je me balade avec un couteau depuis toujours. Mes plus vieux souvenirs remontent à mon enfance, parcourant les forêts et montagnes avec mon papa qui m'apprenait à connaître et à distinguer les champignons, et ma maman qui me faisait les poches en me disant : "cinq couteaux c'est trop pour balader en forêt mon fils ".

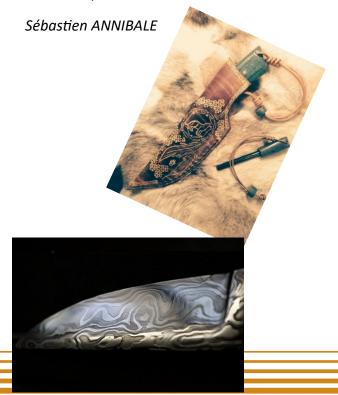
J'ai commencé avec des opinels puis avec des modèles fixes de manufacture industrielle, mais il me manquait quelque chose.

Et c'est au cours de mes nombreuses baroudes et soirées auprès du feu lors de bivouacs que j'ai imaginé la gamme CANIS LUPUS.

Un couteau est avant tout un outil qui doit être le plus polyvalent possible (on doit pouvoir tailler du bois, manger, aller aux champignons, dépecer ou passer quelques jours sur un camp) mais il doit aussi s'accorder à notre main, à notre personnalité et à notre regard. C'est pourquoi j'ai conçu cette gamme en fonction de ce dont j'avais besoin, alliant polyvalence, efficacité et esthétique.

Et en octobre 2021 lors de l'édition de Coutellia qui se déroule dans la célèbre ville de THIERS, j'ai remporté le prix du public pour le modèle de ma gamme CANIS LUPUS, RAKSHA.





HOSTELLERIE DE L'ABBAYE

Changement de propriétaire, réouverture programmée pour le premier trimestre 2023

Restaurant et Pizzas Napolitaines maison, Café, Glaces Artisanales, Chambres et Petit-déjeuners.

Service pour le déjeuner et le dîner et boissons l'après-midi (moyennant jour de fermeture hebdo) .

Tarif Menu et Carte de 20€ à 35€ hors boisson. Repas à thèmes & Groupes sur réservation.

Au plaisir de vous recevoir, retrouvez-nous face à l'Abbaye prochainement. www.hotellerieabbaye.com / 05 53 51 68 50 / contact@hotellerieabbaye.com



DINANDIERS, Père et Fils

Installés depuis 1979 à St-Amand, nous réalisons des objets utilitaires et décoratifs en cuivre pour particuliers et professionnels.

En parallèle, nous réalisons des travaux de restauration et d'étamage divers. Depuis octobre 2021, Yoann s'est installé pour perpétuer le métier et se prête aussi à des travaux de métallerie.







LE TROISIÈME LIEU

Ils sont toujours là, présents et accueillants. Pascal et Yohan, après 18 mois d'exploitation depuis la réouverture. Un prochain article vous donnera les perspectives pour cette épicerie restaurant, nouveau lieu de vie et de convivialité à Coly.

Régulièrement des soirées autour d'un repas unique sont proposées.

Contact: 05 53 42 96 68



* BRASSERIE LA CHAVAGN'

Du nouveau !!!

Avez-vous repéré le nouveau décor sur le mur d'entrée?

Depuis février 2022, un salarié CDI vient compléter le champ de compétences de la brasserie.

Une gamme qui s'étoffe avec la prochaine sortie d'une » triple », les connaisseurs apprécieront...

Pour respecter les traditions, la bière de Noël s'est invitée sur vos tables.

De futures animations autour du rugby et de la bière en partenariat avec la Co-

lynoise sont dans les tuyaux en réflexion et préparation.

A consommer avec modération, bonne dégustation...

* FOOT COLY

Le club de football de Coly souhaiterait repartir pour la saison 2023-2024 en D4. Pour cela, il est à la recherche de joueurs libres de 17 à 35 ans.

Le club souhaiterait recruter deux gardiens dont un pourrait jouer dans le champ et une vingtaine de joueurs.



Tous joueurs libres et/ou intéressés, peuvent prendre contact dès présent avec la mairie annexe de Coly au 06 88 21 25 23 ou Saint-Amand au 05 53 51 47 85 qui transmettront. À très bientôt

* FELIBRÉE 2023



La 102^{ème} Félibrée aura lieu à Montignac-Lascaux vendredi 30 juin, samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2023.

La félibrée c'est la fête occitane du Périgord

Pendant 3 jours, la musique, la danse, les métiers anciens, la cuisine traditionnelle, les savoir-faire, la langue d'Oc sont à l'honneur.

Cette fête se prépare plusieurs mois à l'avance, de nombreux bénévoles se mobilisent pour préparer ce rendez-vous annuel.

Pour participer : si vous souhaitez faire partie de l'aventure, inscrivez-vous en ligne en remplissant le formulaire ou prenez contact avec la mairie.

Pour suivre l'actualité : abonnez-vos à la page facebook : Félibrée Montignac-Lascaux

Contact: contact@felibree2023.fr - Tél 05 53 51 72 00

ATTENTION: quand vous choisissez l'inscription en ligne, vous recevez un mail qui vous permet de valider votre inscription. Si vous n'avez pas ce mail et que vous ne validez pas, vos données ne remontent pas dans la base. Pensez à regarder dans vos spam.

TROMBINOSCOPE

Les agents de la commune de Coly Saint Amand

L'équipe technique



De gauche à droite : Johan SOULÉTIS, Didier LAJOINIE, Laurent CHEYROU, Fabrice DELBOS, Cédric DELPIT

À l'espace Patrimoine



Léa De Geitere

L'équipe cantine



De gauche à droite : Anita BREUIL, Laurent CHEYROU, Josiane RAVIDAT

Service Entretien



Béatrice BOUQUIN

Remplacement
Cantine et entretien



Cathy BECART

Les agents administratifs



De gauche à droite : Annick DEPARIS, et Aude LAUMOND

L'équipe enseignante



De gauche à droite : Claire LAHARANNE, Julie RISPAIL et Sandrine BAYLE

Les ATSEM



De gauche à droite : Marie-France HARIELLE, Florence DELMAS